

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 1<sup>er</sup> JUIN 2011

**Présents :** R. Larrodé ; A. Boulain ; M. Brient ; A. Chasseur; C. Cormier ; T. Guillot ; F. Hourquebie ; E. Labaste ; J-P Laudinet ; T. Peyres ; P. Vendrios.

**Excusés :** Y. Couret, P. Laulom, C. Lux

**Secrétaire de séance :** E. Labaste

- **Approbation du compte rendu du conseil municipal du 11 avril 2011**

Adoption du compte rendu du conseil municipal du 11 avril 2011 à l'unanimité.

- **Création de poste d'Adjoint Technique Principal de 1<sup>ère</sup> classe**

Monsieur le Maire explique que suite au tableau d'avancement de grade 2011 validé par la Commission Administrative Paritaire du 25 janvier 2011 du Centre de Gestion, il convient de créer le poste suivant :

- un poste d'Adjoint Technique Principal de 1<sup>ère</sup> classe à temps complet à compter du 01/08/2011

Il convient également de supprimer le poste suivant du tableau des effectifs de la commune à compter du 01/08/2011:

- un poste d'Adjoint Technique Principal de 2<sup>ème</sup> classe à temps complet.

Adopté à l'unanimité.

- **Compte rendus des commissions**

**Commission bâtiments :**

- *Fronton* : les travaux préparatoires ont commencés.
- *Parvis salle Labadie* : les travaux seront réalisés pour le mois d'août.
- *Opération Numérie* : bon de commande de la dernière tranche en préparation.

- **Fonds d'équipement des communes (FEC) 2011**

Monsieur le Maire propose à l'assemblée de soumettre les devis suivants au Conseil Général pour l'attribution du FEC :

**Nature des travaux : réhabilitation fronton place libre**

<b>ENTREPRISES</b>	<b>MONTANT HT</b>
BAUTIAA TP	22 971.00
DNDB	11 692. 95
<b>TOTAL</b>	<b>34 663. 95</b>

Adopté à l'unanimité.

- **Point sur le PLU**

Monsieur le Maire souhaite faire le point sur ce dossier.

Il précise que le groupe chargé de ce dossier composé d'élus locaux, de fonctionnaires de la DREAL, du bureau d'études « Axe et Site », de la Chambre d'Agriculture, du SIBVA, d'organismes agricoles et autres intervenants s'est réuni une dizaine de fois au rythme d'une rencontre mensuelle.

Il ajoute que l'ensemble des comptes rendus de ces réunions a été diffusé aux élus municipaux depuis le lancement de ce dossier.

Il évoque les grandes orientations proposées par le groupe de travail contenues dans l'ébauche du PADD :

- Protection des espaces agricoles et naturels.
- Limitation du mitage du territoire.
- Sauvegarde du patrimoine local.
- Disparition des zones NB actuelles.
- Léger renforcement des zones Urbaines à l'est de la RD6 et développement conséquent de la zone U au sud-ouest du bourg.
- Forte volonté de préserver dans son intégrité la pépinière au centre du village vecteur de l'identité locale.
- Renforcement de l'activité économique locale.
- Développement des équipements notamment station d'épuration devenue obsolète et saturée.
- Etude d'un nouvel équipement en cours.

- Confortement de la zone à caractère urbain de « Claverie ».
- De manière générale, respect du Grenelle de l'Environnement.
- Economie de l'espace.
- Renforcement des liaisons douces.
- Renforcement de l'urbanisation à proximité des pôles et équipements publics existants.
- Densité de l'habitat.
- Evolution démographique envisagée pour les prochaines années.

Après débat et divers échanges enrichissants, le Conseil Municipal donne l'aval aux orientations proposées par le groupe de travail.

- **Vente propriété de Monsieur Peyrelongue**

Dans le cadre du projet de la municipalité d'acquisition de réserve foncière en zone urbaine, Monsieur le Maire rend compte à l'assemblée des différentes discussions échangées avec Monsieur Peyrelongue Jean Max concernant sa propriété située lieu dit « Lahargue ».

Il s'agit des parcelles AX9, AX 10, AX 11 et AX 12 pour une surface d'environ 6000 m<sup>2</sup>.

Monsieur Peyrelongue accepte de vendre l'ensemble foncier pour un montant de 220 000 €.

Aussi, Monsieur le Maire propose à l'assemblée de saisir l'EPFL pour l'acquisition de la propriété de Monsieur Peyrelongue. Approuvé à l'unanimité.

- **Elections sénatoriales**

Monsieur le Maire informe l'assemblée que l'élection des sénateurs aura lieu le dimanche 25 septembre 2011. La désignation des délégués du conseil municipal qui voteront pour l'élection des sénateurs interviendra le vendredi 17 juin 2011 à 18h30 en séance du Conseil Municipal. Monsieur le Maire demande aux candidats éventuels de se manifester dans les prochains jours.

- **Désignation d'un délégué titulaire au Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Bassin du Bassecq.**

Monsieur le Maire explique à l'assemblée que suite à la démission de Madame Magali COSTA, élue déléguée titulaire au sein du Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Bassin du Bassecq, il convient de procéder à une nouvelle élection pour désigner les nouveaux représentants de la commune au sein de ce Syndicat.

Monsieur le Maire demande aux candidats éventuels de se manifester.

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,**

**DESIGNE** en qualité de

**Délégués titulaires :**

- Monsieur Eric LABASTE, domicilié à « Lahitte » 40 300 SAINT LON LES MINES
- Monsieur Yves COURET, domicilié à « Artiguenave » 40 300 SAINT LON LES MINES

**Délégués suppléants :**

- Monsieur Pierre VENDRIOS, domicilié à « Barrat de Guichard » 40 300 SAINT LON LES MINES
- Monsieur Thierry GUILLOT, domicilié à « Guillard » 40 300 SAINT LON LES MINES

- **Ecole : achat matériel bureau de direction**

Monsieur le Maire fait part à l'assemblée des besoins exprimés par la Direction de l'école. Elle demande le remplacement du matériel informatique de la Direction, à savoir un ordinateur portable, une imprimante couleur et une paire de haut parleurs. Le devis présenté s'élève à 1061.49 € HT.

Monsieur le Maire demande à l'assemblée de se prononcer. Le devis est approuvé (pour : 8 ; abstentions : 3).

- **Demande de subvention Pays d'Orthe Main Nue**

Monsieur le Maire fait part à l'assemblée de la demande du Président de l'association Pays d'Orthe Main Nue qui souhaite bénéficier d'une subvention exceptionnelle dans le cadre de l'organisation de la fête des 10 ans du club. Le Conseil Municipal charge Monsieur le Maire de demander au Président de l'association un budget détaillé de cette manifestation.

- **Fonds Départemental d'Aides Financières aux Familles : participation au dispositif**

Monsieur le Maire communique à l'assemblée la convention signée entre le Président du Conseil Général des Landes et le Président de l'Association des Maires des Landes pour le maintien de l'alimentation en eau des personnes en situation de pauvreté et de précarité, dans le cadre du Fonds Départemental d'Aides Financières aux Familles. Les collectivités peuvent participer financièrement à ce dispositif en délibérant sur le nombre d'habitants de la commune X 0.20 €, soit  $1185 \times 0,20 = 237$  €.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer sur l'adhésion au dispositif de solidarité mis en place par le département.

Approuvé à l'unanimité

- **Questions diverses**

**Recensement de la population**

Monsieur le Maire informe l'assemblée que le prochain recensement de la population aura lieu en 2012. Il débutera le 19 janvier et se terminera le 18 février. Pour ce faire il faudra recruter 2 agents recenseurs et 1 coordonnateur. Le Conseil Municipal charge Monsieur le Maire de solliciter la liste des demandeurs d'emploi de la commune auprès de Pôle Emploi.

**Emploi saisonnier**

Suite à la décision du Conseil Municipal de recruter un emploi saisonnier sur la période de juillet et août 2011 pour l'entretien des espaces verts, Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'il a retenu la candidature de Yvan LAULOM. Il précise que c'est la seule candidature qu'il a reçue.

**Fête des mères**

A l'occasion de la fête des mères la municipalité a fait livrer une plante aux mamans de l'année.

**Classement des archives de la mairie : devis du Centre de Gestion**

L'article L 1421-3 du Code Général des Collectivités Territoriales impose d'assurer la conservation et la mise en valeur des Archives Communales et rappelle le caractère obligatoire des dépenses nécessaires à cette conservation.

Le Centre de Gestion de la Fonction Publique et Territoriales des Landes propose aux communes qui en font la demande un service Archives qui peut se charger de ce travail très complexe.

Un responsable de ce service est venu sur place faire un diagnostic gratuit de nos archives pour déterminer le nombre de jours d'interventions de l'archiviste et le coût de la prestation, soit 20 jours x 210 euros par jour par agent = 4200 €. Le Centre de Gestion offre à la commune la possibilité d'étaler le paiement de la prestation sur plusieurs exercices.

Monsieur le Maire présente à l'assemblée la convention d'adhésion au service d'Aide au Classement d'Archives proposée par le Centre de Gestion et lui demande de se prononcer.

**LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,**

**DECIDE** D'adhérer au service d'Aide au Classement d'Archives proposé par le Centre de Gestion de la Fonction Publique et Territoriale des Landes.

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention d'adhésion proposée par le Centre de Gestion.

**DIT** que le paiement de la prestation s'étalera sur 3 exercices à compter de 2012.

**Adhésion de la commune de Labatut à la Communauté des Communes du Pays d'Orthe**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le préfet, dans le cadre du Projet Départemental de Coopération Intercommunale, a proposé l'adhésion de la commune de Labatut à la Communauté des Communes du Pays d'Orthe.

Le Conseil Communautaire devra se prononcer sur cette adhésion en septembre prochain. Les communes adhérentes à la CCPO auront alors 2 mois pour exprimer leur avis et délibérer.

**Marché nocturne du 22 juillet 2011**

9 exposants ont répondu positivement à la proposition.

A. BOULAIN

M. BRIENT

A. CHASSEUR

C. CORMIER

Y. COURET

excusé

T. GUILLOT

F. HOURQUEBIE

E. LABASTE

JP. LAUDINET

R. LARRODE

P. LAULOM

C. LUX

T. PEYRES

P. VENDRIOS

excusé

excusée